

Nom du parcours : **BRM 200** *Openrunner n° 9136560* N° d'homologation : **2019 CO 01**

Société organisatrice : Audax Club Parisien
 Nom du responsable : BRANCA Alain
 Adresse du responsable :
 Hameau d'Araggio 20137 PORTO-VECCHIO
 06 01 12 71 57 / alain.branca@sfr.fr

Code ACP : 75-0128
 COREG : IDF
 Brevet de : **200** km
 Date : **Samedi 2 mars 2019**
 Heure de départ : **7 h.**

Lieu de départ : PORTO-VECCHIO / ARUTOLI (face à la boulangerie "SUSINI")

Départ :	PORTO-VECCHIO / ARUTOLI (face à la boulangerie "SUSINI"). Départ : 7 h.	km
D 368	Direction PALAVESE / L'OSPEDALE / ZONZA	
	PALAVESE Carrefour D368 / D759 à Gauche, Direction MURATELLU	3,5
	MURATELLU	10
D 159	Carrefour D 159 / D 59 à Gauche, Direction SOTTA	15,5
D 59	Carrefour D59 / D 859 à Droite	20
D 859	Carrefour D 859 / D 22 à Droite, Direction POGGIALE	22
D 22	POGGIALE	29
	Carrefour D 22 / N 196 - T 40 à Droite, Direction SARTENE	33
N 196 - T 40	PIANOTTOLI-CALDARELLO	35
	ROCCAPINA	46
	PERA LONGO Carrefour N 196 -T 40 / D 50 à Droite, Direction Mola	52,5
D 50	MOLA	63,5
	SARTENE : CONTRÔLE 1 de 9h07 à 11h48 Carrefour D 50 / D 69 à Droite, Direction PIANOLI	72
D 69	Carrefour D 69 / D 268 à Droite, Direction AULLENE	79
	AULLENE : CONTRÔLE 2 de 10h07 à 14h04 Carrefour D 69 / D 420, Direction QUENZA	106
D 420	QUENZA	116
	ZONZA Carrefour D 420 / D 268, Direction Col de BAVELLA	124
D 268	COL de BAVELLA Direction SOLENZARA	134
N 198 - T 10	SOLENZARA : CONTRÔLE 3 de 11h48 à 17h52 Carrefour D 268 / N 198 - T 10 à droite, Direction PORTO VECCHIO	163
	FAVONE	174
	SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO	186
	LECCI	190
	PORTO-VECCHIO / ARUTOLI ARRIVEE de 12h53 à 20h30	200

Catégorie	Inscription à l'avance	Inscription sur place
Licencié FFCT	5,00 €	7,00 €
Non licencié FFCT	7,00 €	9,00 €
Moins de 18 ans (avec accord parental et certificat médical)	Gratuit	2,00 €

AVERTISSEMENTS

Ce brevet n'est pas une course. Les routes empruntées sont ouvertes à la circulation. Le respect du code de la route, des règles de sécurité et de savoir-vivre envers les autres usagers de la route et les habitants des communes traversées sont le minimum imposé par les organisateurs. Tout manquement à l'un de ces avertissements entraînera l'invalidation du brevet par les organisateurs.

Le port du casque est vivement conseillé.

RENSEIGNEMENTS UTILES

N° d'urgence : SAMU (15) - POMPIERS (18) - GENERAL (112)

N° de la personne de l'organisation à prévenir en cas d'incident, d'abandon :

BRANCA Alain : 06 01 12 71 57.

MERCI DE SIGNALER TOUT ABANDON A L'ORGANISATEUR

Je reconnais être en conformité avec l'équipement réglementaire, éclairages fixes sur le vélo et gilet réfléchissant, conformément au code de la route et je reconnais être en capacité physique de réaliser la randonnée.

NOM et PRENOM :

Signature :